



Calcul des interets de retard pour saisie sur compte

Par **davidcontregoliath**, le **10/01/2012 à 22:48**

Bonjour,
Je dois contacter un huissier afin d'effectuer une saisie sur le compte de mon ancien employeur. J'aimerais calculer par moi meme les interets de retard. Comment faire?
Didons que le jugement a ete rendu le 1 Mars 2010 et concerne une somme de 10.000€..
Merci d'avance

Par **edith1034**, le **11/01/2012 à 08:23**

POUR OBTENIR les taux d'intérêts légaux allez en bas de page de
<http://www.fbls.net/recoursjuridiques.htm>